



APVF

PETITES VILLES
DE FRANCE

Association

des petites villes
de France

42, boulevard Raspail

75007 Paris

Tél. 0145440083

www.apvf.asso.fr

Paris, le 12 février 2025

Le Président de l'Association des Petites Villes de France,

Madame la Maire, Monsieur le Maire, Cher(e) collègue,

Je souhaite vous alerter sur les enjeux du Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (Dilico) introduit dans le Projet de loi de finances pour 2025. Alors qu'il était préalablement réservé aux 450 plus grandes collectivités, celui-ci est désormais étendu à un grand nombre de petites villes.

D'après les simulations de Jean-Pierre Coblentz, notre consultant expert en finances et fiscalité locales chez Stratorial, votre commune figure parmi les petites villes concernées par le dispositif et devra s'acquitter d'une contribution financière en 2025, qui consistera en un prélèvement sur vos recettes fiscales.

Cette mesure adoptée par amendement au Sénat a été prise sans concertation préalable, dans une opacité totale quant aux critères retenus et aux montants exigés. À ce jour, la liste officielle et définitive des communes concernées n'a toujours pas été publiée alors que vous devez finaliser vos budgets municipaux.

Au-delà du manque de visibilité et de prévisibilité dans la préparation des budgets locaux, la plupart des décisions prises par le haut, sans vision claire de la réalité vécue par les territoires, fragilise l'équilibre budgétaire des communes, et notamment des petites villes. **En 2025, le Dilico représente une perte de recettes fiscales pour les petites villes de plus de 66 millions d'euros face à une montée en charge de 280 millions d'euros de leur cotisation à la CNARCL la même année.** A cela s'ajoutent des coupes budgétaires dans les dispositifs de soutien à l'investissement de l'Etat aux collectivités (DSIL, Fonds vert...), limitant encore les capacités d'aménagement et de développement des collectivités.

C'est pourquoi l'APVF demande à l'État plus de concertation et de transparence, mais appelle également les élus concernés à se mobiliser collectivement. Dans cette optique, nous vous convions à un premier échange entièrement dédié au Dilico, afin de vous informer précisément sur les impacts de ce dispositif pour votre commune, de répondre à toutes vos questions, et d'envisager ensemble les actions à mener. Cette réunion se tiendra **le 4 mars prochain, de 14H30 à 16H00, en visioconférence ([Lien d'inscription](#))**.

Jamais dans la période difficile que nous vivons, nos petites villes n'ont eu autant besoin d'être défendues et représentées. Fort de l'adhésion et de la fidélité de plus de 1200 communes de métropole et d'outre-mer, nous continuons à alerter, parfois à dénoncer mais surtout à faire et à proposer. Nous avons donc plus que jamais besoin de votre soutien et implication. L'équipe de l'APVF se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

En espérant vous retrouver le 4 mars, veuillez recevoir, Madame la Maire, Monsieur le Maire, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Christophe Bouillon
Ancien député de Seine-Maritime
Maire de Barentin
Président de l'APVF